



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16584>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **26-16584**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de Concession de service public de l'eau potable

Description : Contrat de concession au sens de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique portant sur la distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

Identifiant de la procédure : 918acb91-9e75-4798-b69a-541242db3215

Avis précédent : b8ec9b61-0f0b-4d68-97a3-d50523ebc40a-01

Identifiant interne : 25026

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure de concession de service public en application des articles L. 3120-1 et suivants du code de la commande publique et des articles L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 65111000 Distribution d'eau potable

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 Cours de l'Arche Guédon à Torcy

Ville : Marne-la-Vallée Cedex 1

Code postal : 77207

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le contrat de concession a été signé le 19/12/2025. Il est consultable à l'Hôtel d'Agglomération au 5 COURS DE L'ARCHE GUEDON 77207 Marne-la-Vallée Cedex 1 - Direction de la Commande publique (marches@agglo-pvm.fr).
Conditions d'exécution du contrat : • Reprise du personnel (article L.1224-1 du Code du travail ; Convention Collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement) • Par ailleurs, la Collectivité, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique relative aux contrats de concession en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le délégataire s'engage, pendant l'exécution de la concession, à réserver à des personnes éligibles aux dispositifs d'insertion tout emploi vacant ou nouvellement créé pendant la durée du contrat, et relatif uniquement au personnel d'exécution.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Directive 2014/23/UE - Procédure de concession de service public en application des articles L. 3120-1 et suivants du code de la commande publique et des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de Concession de service public de l'eau potable

Description : Contrat de concession au sens de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique portant sur la distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy. Conditions d'exécution du contrat : • Reprise du personnel (article L.1224-1 du Code du travail ; Convention Collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement) • Par ailleurs, la Collectivité, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique relative aux contrats de concession en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le délégataire s'engage, pendant l'exécution de la concession, à réserver à des personnes éligibles aux dispositifs d'insertion tout emploi vacant ou nouvellement créé pendant la durée du contrat, et relatif uniquement au personnel d'exécution. Le contrat inclut notamment : • L'obligation pour le Concessionnaire d'exploiter les ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable conformément aux réglementations en vigueur pendant la durée du contrat, notamment celles relatives aux analyses de la qualité de l'eau, • L'obligation pour le Concessionnaire d'assurer le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des

ouvrages et installations du service délégué, • La réalisation des travaux définis par le contrat ; • Les relations avec les usagers du service ; • Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu.

Identifiant interne : 25026

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Distribution d'eau potable sur les communes de Champs sur Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Torcy.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2035

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Cette valeur, calculée selon une méthode objective, correspond à une estimation du chiffre d'affaires total hors taxes du Concessionnaire pendant la durée du Contrat, eu égard à la nature des prestations qui font l'objet de la concession. Elle a été calculée selon les modalités prévues aux Articles R3121-1 et suivants du Code de la commande publique. L'estimation de la valeur du Contrat, en euros 2025, comporte une marge d'incertitude, notamment à la baisse, compte tenu des gains de productivité possibles et des hypothèses prises pour les différents paramètres économiques intervenant dans le chiffrage.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique du projet d'exploitation Les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Prix

Description : Propositions financières Les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du service Les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Autre : Niveau des engagements juridiques Les éléments à remettre sont énumérés à l'article 5.2 du Règlement de la Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Non concerné

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel prévu aux articles L551-13 à L551-23 du code de justice administrative peut être exercé, après la signature du contrat de concession, dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat de concession au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). Enfin, un recours de plein contentieux peut également être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 65,681,520 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SFDE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 65,681,520 Euro

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25026

Titre : CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 20/11/2025

Date de conclusion du marché : 19/12/2025

Adresse du marché : <https://marches.maximilien.fr>

Organisation qui signe le marché : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CAPVM, Coordonnateur du Groupement d'autorités concédantes

Numéro d'enregistrement : ORG-0001

Adresse postale : 5 Cours de l'Arche Guédon

Ville : Marne la vallee cedex 1

Code postal : 77207

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : marches@agglo-pvm.fr

Téléphone : 0160372424

Profil de l'acheteur : <https://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17750111101177

Adresse postale : 43, rue du Général De Gaulle

Ville : Melun cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Point de contact : ORG-0002

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 542 054 945 00416

Adresse postale : 6 Place des Degrés

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 177550000600024

Adresse postale : Préfecture de la région Ile-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e9bf2c28-0404-4dfd-a738-620823111f85 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/02/2026 à 17:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2026